

TABLEAU de la répartition de la population selon les niveaux de DÉFAVORISATION SOCIALE des territoires de réseau local de services (RLS) de la région des Laurentides, 2011

Description :	Le tableau présente la répartition de la population de la région des Laurentides et de chacun des territoires de RLS selon cinq niveaux de défavorisation sociale allant du niveau le plus favorisé (quintile 1) au plus défavorisé (quintile 5). Il quantifie la défavorisation en présentant le nombre et la proportion de personnes résidant dans des secteurs de chacun des niveaux.
Niveau d'information :	Détaillé
Utilité :	<p>Le tableau permet de quantifier certaines caractéristiques de l'organisation sociale de la population des territoires par rapport à la région. Il est possible de comparer le profil social de différents territoires de la région.</p> <p>Tous les territoires comportent des zones plus défavorisées et d'autres plus favorisées dont la population doit être prise en compte dans la planification des services et l'allocation des ressources.</p>
Limite :	N'étant pas une mesure basée sur les données individuelles, les nombres présentés dans le tableau indiquent le nombre de personnes vivant dans les secteurs des différents niveaux de défavorisation. Des personnes habitant dans un secteur ne partagent pas nécessairement les mêmes caractéristiques que la moyenne du secteur.

	Conditions sociales plus favorables → Conditions sociales plus défavorables										Population couverte par l'indice ¹ 2011
	Quintile 1		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Quintile 5		
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
Région des Laurentides	107 500	19,9	108 000	20,0	108 000	20,0	107 500	19,9	108 400	20,1	539 500
RLS d'Antoine-Labelle	11 200	34,2	11 100	34,0	3 700	11,4	4 400	13,3	2 400	7,2	32 800
RLS des Laurentides	1 900	4,5	9 400	21,7	10 300	23,7	15 300	35,3	6 400	14,8	43 400
RLS des Pays-d'en-Haut	0	0,0	4 500	11,6	8 400	21,8	16 200	41,8	9 600	24,8	38 700
RLS d'Argenteuil	4 000	13,1	3 800	12,4	12 100	39,8	5 200	17,2	5 300	17,5	30 300
RLS de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud	22 500	20,7	23 600	21,8	26 300	24,2	16 300	15,0	19 900	18,3	108 700
RLS de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord	22 300	16,0	31 000	22,3	28 200	20,3	25 000	18,0	32 700	23,5	139 000
RLS de Thérèse-De Blainville	45 600	31,1	24 500	16,8	19 100	13,0	25 200	17,2	32 100	21,9	146 500

Constats :

Des niveaux de défavorisation sociale très différents selon les territoires de RLS

- Les deux tiers de la population des Pays-d'en-Haut habitent des secteurs ayant des conditions sociales moins favorables (quintiles 4 ou 5).
- Le territoire de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord compte une proportion un peu plus élevée que la moyenne régionale de sa population qui vit dans des secteurs plus défavorisés socialement (quintile 5).
- On remarque une très faible proportion (4,5 %) de la population du RLS des Laurentides qui réside dans des secteurs favorisés socialement (quintile 1), alors qu'une proportion importante (35,3 %) vit dans des secteurs plutôt défavorisés (quintile 4).
- À l'opposé, 68,2 % de la population d'Antoine-Labelle réside dans des secteurs plus favorisés socialement (quintiles 1 ou 2).
- Le RLS de Thérèse-De Blainville présente des proportions relativement importantes dans les deux quintiles extrêmes : 31,1 % de sa population réside dans des secteurs plus favorisés (quintile 1), alors que 21,9 % habite des secteurs ayant des conditions sociales plus défavorables (quintile 5).
- La plus grande partie de la population d'Argenteuil (39,8 %) vit dans des secteurs ayant des conditions sociales moyennes.

Les territoires plus peuplés du sud comptent un plus grand nombre de personnes habitant des secteurs défavorisés socialement

- On dénombre environ 108 400 personnes qui résident dans les secteurs plus défavorisés de la région des Laurentides (quintile 5).
- Les territoires de RLS de la Rivière-du-Nord-Mirabel-Nord et de Thérèse-De Blainville comptent chacun plus de 32 000 personnes vivant dans des secteurs ayant des conditions sociales plus défavorables.
- Près de 20 000 personnes du territoire de Deux-Montagnes-Mirabel-Sud habitent dans des secteurs plus défavorisés socialement.

¹ La population couverte par l'indice représente essentiellement la population vivant dans les ménages privés couverte par le Recensement de la population et de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM) de 2011. Elle ne comprend pas les résidents de ménages collectifs tels que des centres d'hébergement, de même que ceux des secteurs pour lesquels les données de l'ENM ne sont pas disponibles.

Note : Les nombres sont arrondis à la centaine; la somme des nombres des territoires peut différer du nombre pour la région.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011. Institut national de santé publique (INSPQ), compilations de données, 2015.